

REPUBLIQUE FRANCAISE

SAINTE ANNE SUR GERVONDE (ISERE)

COMPTE RENDU DU 19 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le 19 mars à 20h00, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, en salle des fêtes communale, dans le respect des règles de distanciation, sous la présidence de Pascal COMPIGNE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14

Pouvoirs : 0

Présents : Pascal COMPIGNE, Alain GODARD, Claire DEBOST, Quentin BERGER, David CABUS, Alexandre COURAT, Chantal GINON-REY, Catherine GREGGIA, Jean-Philippe LE SAUX, Sandrine MEYER-PADELE, Patrick RAJON, Hervé SAUTARD-BADIN, Michaël TERZIAN, Eric TEYSSANDIER.

Absente excusée : Marie-Line LEBEGUE

Secrétaire de séance : Quentin BERGER

<p style="text-align: center;">BUDGET COMMUNAL : VOTE DU COMPTE DE GESTION 2020 ET COMPTE ADMINISTRATIF 2020 AFFECTATION DE RESULTATS</p>
--

DELIBERATION N° 16-2021

Résultats 2020 du budget communal.

1-en investissement :

Résultat de clôture de 2019 : 485 812.07€

Résultat de l'exercice 2020 (recettes-dépenses) 49 945.50 €

Nouveau résultat de clôture 2020 535 757.57 €

2-en fonctionnement :

Résultat de clôture de 2019 99 909.06 €

Part affectée à l'investissement 71 909.06 € -

Résultat de l'exercice 2020 87 300.29 €

Nouveau résultat de clôture 2020 115 300.29 €

-Résultat total de clôture de l'exercice 2020 651 057.86 €

Affectation de résultats : -L'excédent d'investissement est reporté en totalité au 001 en investissement pour 535 757.57 €.

-L'excédent de fonctionnement est reporté : au 1068 en investissement pour 115 300.29. Euros

Les résultats du Compte de Gestion 2020 sont conformes aux écritures du compte administratif 2020.

Monsieur le Maire se retire le temps du vote.

A L'UNANIMITE :

Les élus approuvent le compte de gestion 2020 et le compte administratif 2020 du budget communal

Les écritures entre le compte administratif 2020 et le compte de gestion 2020 sont conformes.

IMPOTS LOCAUX : VOTE DES TAUX 2021

DELIBERATION N°17 -2021

Monsieur le Maire précise que les taux d'impôts locaux avaient été votés en 2020 comme suit

Taxe sur les propriétés bâties	14.52 %
Taxe sur les propriétés non bâties	49.50 %
Taxe d'habitation	11.37 %

En application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les parts communales et départementales de taxe foncière sur les propriétés bâties sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021, en compensation de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Pour 2021 les taux sont proposés comme suit :

Taxe sur les propriétés bâties	: 30.56 % (14.66 %+ Taux départemental 15.90 % =30.56 %)
Taxe sur les propriétés non bâties	: 49.99 %
Taxe d'habitation	: 11.37 % taux non modifiable donc identique

Les élus, à l'unanimité, APPROUVENT les taux d'impôts locaux 2021 ainsi définis.

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU CCAS

DELIBERATION N °18-2021

Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention de 2000 euros au CCAS pour 2021.

Les élus, à l'unanimité ,
DECIDENT d'attribuer une subvention de 2000 euros
au CCAS De SAINTE ANNE SUR GERVONDE.

Les crédits sont inscrits au budget

BUDGET COMMUNAL
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

DELIBERATION N° 19- 2021

Il est procédé au vote du budget primitif 2021 du budget communal.

En section de fonctionnement, il s'équilibre en recettes et dépenses à 353 453.51 euros

En section d'investissement, il s'équilibre en recettes et dépenses à 755 542.34 euros

APPROUVE A L'UNANIMITE.

ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE
RENTREE DE SEPTEMBRE 2021

DELIBERATION N° 20-2021

Monsieur le Maire rappelle le projet de réorganisation des horaires scolaires dès la rentrée de septembre 2021 .une réunion le 22 janvier avec les enseignants ,les parents d'élèves et la commission scolaire de la commune

Il rappelle le courrier transmis le 29 janvier dernier auprès de Directrice académique des services de

l'éducation nationale ,

Pour demander une modification des horaires de l'école à partir de la rentrée prochaine de septembre 2021.

Comme suit :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi le matin : 8h15 à 11h45 l'après-midi : 13h45 à 16h15

Qui permettrait de mener à bien 2 objectifs poursuivis :

-Le respect d'une période longue le matin demandé par les enseignants pour un bon apprentissage

-L'extension du créneau méridien passant de 1h30 à 2 heures pour permettre un bon déroulement des deux services de cantine imposé par l'autorisation de la P M I.

Les élus sur exposé du maire APPROUVENT A L'UNANIMITE

La modification des horaires de l'école :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi le matin : 8h15 à 11h45 l'après-midi : 13h45 à 16h15

Dès la rentrée de septembre 2021.

**PROJET PORTES DE LA SALLE DES FETES
ET DEMANDE DE SUBVENTION
REPORT DU PROJET**

DELIBERATION N°21-2021

Annule et remplace la délibération 14-2021

Monsieur le Maire rappelle la délibération 39- 2020 pour un projet d'installation de nouvelles portes en salle des fêtes communale et pour valider une demande de subvention.

Il propose que le projet soit reporté (car à finaliser), et non pas abandonné

(la délibération 14 2021 est annulée et remplacée par la présente délibération).

De plus il est précisé qu'une subvention est inscrite pour ce dossier, en 1ere répartition de la dotation territoriale, programmation 2022.

Le projet est donc reporté à 2022. Un devis réactualisé du projet sera transmis au département au moment opportun.

A L'UNANIMITE, les élus VALIDENT :

Le report du projet d'installation de nouvelles portes en salle des fêtes.

Le projet ,lorsqu'il sera finalisé ,sera à nouveau présenté au département avec un devis réactualisé.

Un courrier actant cette décision sera transmis à l'aménagement du territoire.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

-SIRRA

Compte rendu sur les inondations

Proposition de séparation des parcelles ou, inversement, des pentes de la route.

- NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Samedi 27 mars 2021, rdv à 9h00 devant la mairie.

-BATIMENTS

Projet extension de l'école : Choix de l'architecte

La commission d'appel d'offre s'est réunie pour travailler sur les candidatures reçues.

Une délibération sera prise ultérieurement pour entériner ce choix.

-CIMETIERE

Un devis est attendu pour des travaux au cimetière,

7 ou 8 concessions de libre.

-COMITE DES FETES

Randonnée prévue le 11 avril prochain.

-VOIRIE

Le chemin du lot et le parking des Alpes nécessitent des remises en état.

-EGLISE

Réunion pour travailler sur le projet de rénovation de l'église le 12 avril prochain.
